FRUEHAUF

DUPLICATA

VEHICULES COMPLETS
CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

Le soussigné, DUPRE Pascal
Responsable du Service Administration des Ventes

certifie par la présente que le véhicule:

0.1.	Marque (raison sociale du constructeur):	FRUEHAUF
0.2.	Type:	FST4FC
	Variante:	CNP06
	Version:	AEA034S91CCCC
0.2.1.	Nom commercial:	/
0.4.	Catégorie de véhicule:	O4
0.5.	Nom et adresse du constructeur:	24-28 Avenue Jean Mermoz 89000 AUXERRE FRANCE
0.6.	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires: ...	Rivetées sur longeron droit
	Emplacement du numéro d'identification du véhicule:	Sur longeron droit
0.9.	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant): ...	N/A
0.10.	Numéro d'identification du véhicule:	VFKFST4FCCAXX2288

est conforme à tous égards au type décrit dans la réception
e2*2007/46*0039*03 délivrée le 2012-06-13

et peut être immatriculé à titre permanent dans les États membres dans lesquels la conduite est à droite/à gauche et qui utilisent les unités métriques pour l'indicateur de vitesse.

AUXERRE, France
2012-11-22

DUPRE Pascal

FRUEHAUF S.A.S.
24 à 28 Avenue Jean Mermoz
89002 AUXERRE
Tél. 03 86 94 42 42 - Fax 03 86 48 32 11
RCS AUXERRE - SIREN 693 650 194

F.F. 12.202

Constitution générale du véhicule

1.	Nombre d'essieux:		3
	et de roues:		6
1.1.	Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées:		N/A
2.	Essieux directeurs (nombre, emplacement):		N/A

Dimensions principales

4.	Empattement:		N/A mm
4.1.	Écartement des essieux:	attelage-1:	6389 mm
		1-2:	1301 mm
		2-3:	1301 mm
5.	Longueur:		13944 mm
6.	Largeur:		2550 mm
7.	Hauteur:		4000 mm
10.	Distance entre le centre du dispositif d'attelage et l'extrémité arrière du véhicule:		11998 mm
11.	Longueur de la zone de chargement:		13612 mm
12.	Porte-à-faux arrière maximal admissible:		3009 mm

Masses

13.	Masse du véhicule en état de marche:		6740 kg
13.1.	Répartition de cette masse entre les essieux:	attelage:	1490 kg
		1:	1750 kg
		2:	1750 kg
		3:	1750 kg
16.	Masses maximales techniquement admissibles		
16.1.	Masse en charge maximale techniquement admissible:		39000 kg
16.2.	Masse techniquement admissible sur chaque essieu:	1:	9000 kg
		2:	9000 kg
		3:	9000 kg
16.3.	Masse techniquement admissible sur chaque groupe d'essieux:		27000 kg
17.	Masses maximales admissibles du véhicule immatriculé/en service prévues pour le trafic national/ international		
17.1.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue:		38000 kg
17.2.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque essieu:	attelage:	15000 kg
		1:	9000 kg
		2:	9000 kg
		3:	9000 kg
17.3.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque groupe d'essieu:		27000 kg
19.	Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage d'une semi-remorque ou d'une remorque à essieu central:		15000 kg

Vitesse maximale

29.	Vitesse maximale:	90 km/h

Essieux et suspension

31.	Position du ou des essieux rétractables:	N/A
32.	Position du ou des essieux chargeables:	N/A
34.	Essieu(x) équipé(s) d'une suspension pneumatique ou équivalente: (oui/non)	OUI
35.	Combinaison pneumatiques/roues:	455/45R22.5

Dispositifs de freinage

36.	Connexions pour le freinage de la remorque (mécaniques/électriques/pneumatiques/hydrauliques):	électrique + pneumatique (EBS)

Carrosserie

38.	Code de la carrosserie:	DA

Dispositif d'attelage

44.	Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant:		e1*94/20*0475
45.1.	Valeurs caractéristiques:	D:	162.4 kN
		V:	N/A
		S:	N/A
		U:	N/A

Divers

50.	Réceptionné selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses (oui, classe(s) / non):	NON
51.	Véhicules à usage spécial: désignation conformément à l'annexe II, partie 5:	N/A
52.	Remarques: CNIT:	040FHFSM2213093
	Genre national:	SREM
	Carrosserie nationale:	PLSC
	TE possible R322-2:	OUI
	TE exclusif R322-2:	NON
	.	.
	.	.
	.	.